

# RALLYE

Paris, le 15 avril 2010

|  |
|--|
| <p><b>MODALITE DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES<br/>INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET<br/>EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2010</b></p> |
|--|

La Société Rallye informe ses Actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a été convoquée pour le mercredi 19 mai 2010 à 10 heures - Centre de conférences & de réceptions - Etoile Saint-Honoré, 21-25, rue Balzac à Paris (75008).

L'avis de réunion valant avis de convocation (sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par des actionnaires), comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 14 avril 2010 (bulletin n° 45).

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans cet avis.

Les informations relatives à cette Assemblée peuvent être consultées sur le site internet de la Société : [://www.rallye.fr/fr/actionnaires/assemblee-](http://www.rallye.fr/fr/actionnaires/assemblee-) .

L'ensemble des documents et renseignements concernant cette Assemblée sont tenus à la disposition des Actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Contact :

Didier CARLIER

+33 (0) 1 44 71 13 73